

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

La fédération SUD éducation soutient les personnels en grève reconductible en Loire-Atlantique : un exemple à suivre et à généraliser

En Loire-Atlantique, les enseignant-e-s sont en grève reconductible contre les réformes Blanquer depuis le 11 mars. Cette grève fait suite à une décision d'AG de grévistes enseignants réunie lors de la grève interprofessionnelle du 5 février. Un appel avait alors été lancé à se mettre en grève le 4 mars lors du CTSD et à reconduire la grève.

Le projet de loi Blanquer ayant été adopté entre-temps, le 4 mars a été une journée très suivie dans le 1^{er} degré : 80 écoles perturbées (50 fermées), un millier de grévistes et 500 personnes réunies en AG. Les personnels ont voté la grève reconductible à partir du 11 mars jusqu'au 19 mars, date de la journée de grève interprofessionnelle.

Le 11 mars, les enseignant-e-s étaient de nouveau 500 en AG, dont 360 du 1^{er} degré. Un calendrier d'actions a été prévu afin d'informer collègues, parents, élu-e-s et médias des effets néfastes des réformes en cours. Certain-e-s collègues étaient en grève toute la semaine, d'autres ont instauré un système de grève tournante dans leur école. Avoir toujours des enseignant-e-s en grève a permis visiter les établissements peu ou pas mobilisés. Une nuit de l'éducation a été organisée dans chaque école de secteur jeudi 14 au soir, afin de communiquer avec les parents. Différentes actions auront lieu samedi 16 mars et mardi 19 mars.

La journée de grève du 19 mars s'annonce très suivie en Loire-Atlantique. Beaucoup d'écoles qui n'étaient pas mobilisées jusque là seront fermées. **Cette journée ne doit pas constituer un point d'orgue, mais au contraire être le début d'une grève reconductible massive à l'échelle nationale. La fédération SUD éducation soutient sans réserve les personnels mobilisés en Loire-Atlantique.** Pour SUD éducation, le mouvement actuel en Loire-Atlantique ne doit pas être une exception mais doit servir d'exemple.

Chacun-e le sait, une journée de grève isolée ne suffira pas à obtenir satisfaction sur les revendications. C'est donc bel et bien la grève reconductible qu'il s'agit de construire : la grève du 19 mars ne doit pas rester une journée isolée et doit servir de point d'appui pour construire dans les assemblées générales la grève reconductible, à l'image de ce qui passe en Loire-Atlantique.